



Envoyé en préfecture le 19/07/2023
Reçu en préfecture le 19/07/2023
Publié le 29/06/2023
ID : 076-200070068-20230628-2023D30B-DE



Rapport sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets Exercice 2022

CONTEXTE LEGISLATIF & COMPETENCES

En vertu de l'article L.2224-13 du Code Général des Collectivités Territoriales "les communes ou les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale assurent l'élimination des déchets des ménages".

L'article L.2224-14 du même Code ajoute que ces collectivités assurent également l'élimination des autres déchets qu'elles peuvent, selon leurs caractéristiques et leurs quantités, collecter et traiter sans sujétions techniques particulières. Il s'agira alors de déchets dits "assimilés" issus des activités professionnelles, commerciales et artisanales. Les Déchets Industriels Spéciaux [D.I.S.] sont bien sûr exclus et leur gestion incombe aux professionnels, via l'émission de Bordereau de Suivi de Déchet Industriel (Article L.541-7 du Code de l'Environnement, complété notamment par l'Arrêté du 4 Janvier 1985 et le Décret n°2002-540 du 18 Avril 2002).

Il convient de rappeler également que depuis la loi du 15 Juillet 1975, le service public d'élimination des déchets comporte :

Un **service obligatoire pour les déchets issus des ménages**,

Un **service facultatif pour les déchets non-ménagers** dits "assimilés".

La compétence collecte des O.M.R. s'effectue en régie directe, en porte-à-porte, sur l'intégralité (hameaux compris) des 46 communes du territoire.

Le traitement étant effectué par la Société IKOS ENVIRONNEMENT et par le SMEDAR.

Depuis 2018, le principe de financement est la TEOM, appliquée à tous les administrés du territoire avec la redevance spéciale pour les déchets d'origines professionnelles pouvant être éliminés sans sujétions techniques particulières, dans les mêmes conditions que les déchets des ménages collectés en porte à porte.



Liste des communes membres de notre collectivité :

ARDOUVAL	LA CRIQUE	QUIEVRECOURT
AUVILLIERS	LES GRANDES-VENTES	ROQUEMONT
BELLENCOMBRE	LUCY	ROSAY
BOSC-BERENGER	MASSY	SAINT-GERMAIN-SUR-EAULNE
BOSC-MESNIL	MATHONVILLE	SAINT-HELLIER
BOUELLES	MAUCOMBLE	SAINT-MARTIN-L'HORTIER
BRADIANCOURT	MENONVAL	SAINT-MARTIN-OSMONVILLE
BULLY	MESNIERES-EN-BRAY	SAINT-SAENS
CALLENGEVILLE	MESNIL-FOLLEMPRISE	SAINT-SAIRE
CRITOT	MONTEROLIER	SAINTE-BEUVE-EN-RIVIERE
ESCLAVELLES	MORTEMER	SAINTE-GENEVIEVE
FESQUES	NESLE-HODENG	SOMMERY
FLAMETS-FRETILS	NEUFBOSC	VATIERVILLE
FONTAINE-EN-BRAY	NEUFCHATEL-EN-BRAY	VENTES-SAINT-REMY
FRESLES	NEUVILLE-FERRIERES	
GRAVAL	POMMEREVAL	



QUELQUES CHIFFRES... pour une VISION GLOBALE

Type de collecte	Tonnages		Kg/hab/an
	2022		2022 (16 606 secteurs Neufchâtel/Les Grandes Ventes et 8 984 Secteur Saint Saëns)=25 590
Ordures ménagères & "assimilées"	Enfouissement : 3 654,24 Incinération : 1 460,24 Total : 5 114,48		199,86
Déchets verts en porte à porte (uniquement ville de Neufchâtel en Bray : 4 761 hab)	382,34		80,30
Cartons en porte à porte (uniquement ville de Neufchâtel en Bray : 4 761 hab)	149,82		31,47
Recyclages aux colonnes de tri	Verre	Repeneur Sibelco : 845,48 SMEDAR : 265,04 Total : 1 110,52	43,40
	Emballages	Centre de tri Véolia : 903,32 SMEDAR : 291,50 Total : 1 194,82	46,69
	Total	2 305,34	90,09
Déchetteries :	8 070,64 (sans DASRI et huile minérale comptabilisés en litres)		315,38
TOTAL :	16 022,62		626,13

Pour information 2021 : Ordures ménagères 5 352,38T (-4,44%), déchets verts Neufchâtel en Bray 447,94T (-14,64%), cartons Neufchâtel en Bray 157,66T (-4,97%), Verre 1 096,46T (+1,28%), Emballages 1 212,62T (-1,47%), déchetteries 8 412,72T (-4,07%).



LES INDICATEURS TECHNIQUES

1) Les O.M.R. & Assimilés

Type de déchets	Particuliers (Résiduelles ou des ménages)	Professionnels (Type de déchets Ou assimilés)
Ordures Ménagères Ou Assimilés (O.M.A.)	En porte-à-porte (OMr)	En porte-à-porte (OMa)

On appelle « Ordures Ménagères ou Assimilés », les déchets produits par des professionnels mais qui sont les mêmes que ceux des particuliers, ménages ou foyers.

La collecte

Les ramassages se font le matin à partir de 3h00 (les poubelles devant être déposées sur le domaine public, la veille au soir).

Analyse des volumes annuels

	2022
Tonnage annuel	5 114,48
Production par hab/an (en kg)	199,86
Production par hab/jour (en kg)	0,547

Pour l'année 2022, le tonnage total est de **5 114,48 tonnes** (pour rappel, le tonnage 2021 était de 5 352,38 soit 237,90 tonnes de moins, ce qui représente une baisse de 4,44%).

Volumes trimestriels Communauté Bray-Eawy

	2022	% p/r au volume total
1 ^{er} Trim.	1 279,06	25,00%
2 ^{ème} Trim.	1 256,14	24,57%
3 ^{ème} Trim.	1 283,48	25,09%
4 ^{ème} Trim.	1 295,80	25,34%
Total	5 114,48	100,00%



Les moyens humains du service collecte OM

Le service de collecte OM de la Collectivité est composé de **10.5 agents en E.T.P.** (Equivalent Temps Plein). La répartition est la suivante :

4 chauffeurs (4 ETP) - 3 chauffeurs/Ripeurs (3 ETP) - 4 ripeurs (3,5 ETP)

Les moyens techniques

Pour la collecte des ordures ménagères, la Communauté Bray-Eawy possède un parc de **4 véhicules de collecte avec bennes BOM et 1 véhicule benne (3,5 tonnes)** Le parc est composé de 2 porteurs *Mercedes*, 2 porteurs *Renault*, un véhicule benne 3,5 tonnes *Renault* et de 3 bennes *Faun* et 1 benne *SEMAT* (acquise en septembre 2021).

Le véhicule 3,5 tonnes sert à collecter les rues étroites, les impasses où les camions de 19 et 26 tonnes ne peuvent pas passer.

Pour le secteur de Neufchâtel en Bray, les camions sont stationnés à La Boutonnière et pour les camions du Secteur de Saint-Saëns, le stationnement a lieu chez Monsieur Lambert Ferme du Bailly à Saint-Saëns.

Statistiques

Évolution des kilomètres parcourus par les équipes de collecte ordures ménagères :

Camion 1 DY-092-RC	Camion 2 FJ-200-EE	Camion 3 FN-123-LT	Camion 4 GB-451-VV	Camion 5 BS-745-KP	Total
24 410	17 704	32 175	35 919	12 532	122 740

Charges d'entretien par camion B.O.M.

Sont compris les contrôles périodiques (benne et châssis), les pneus, le contrat de service du DY-092-RC, les franchises et les dépannages.

	2022
Camion 1 achat 2016	18 744,18€ (dont 7 305,24€ contrat entretien)
Camion 2 achat 2007	17 929,26€
Camion 3 achat 2020	5 271,12€
Camion 4 achat 2021	2 592,68€
Camion 5 achat 2011	1 277,69€
TOTAL	45 814,93€

Par rapport à 2021, une baisse de 41 230,42€ (-47,37%), ceci étant dû au renouvellement de la flotte depuis 2020.



Le Traitement

Les O.M issues des collectes en porte-à-porte du territoire sont **traitées par la Société VI ENVIRONNEMENT à Fresnoy-Folny** (enfouissement) et par **le SMEDAR au Grand-Quevilly** (incinération).

	IKOS ENVIRONNEMENT	SMEDAR	Total
Tonnages	3 654 ,24	1 460,24	5 114,48
Coût/tonne HT	86,63€/T + 40€/T de TGAP + 126,63€	97,16€/T+11€/T de TGAP 108,26€	
Total HT	462 736,42€	158 460,61€ (dont 1 samedi d'ouverture facturé :375€)	621 197,03€
Total TTC	509 010,07€	174 306,67€	683 316,74€

Pour mémoire, le coût 2021 était de 601 486,35€, soit une augmentation de 81 830,39€ expliquée par la hausse de la TGAP (passage de 30€ à 40€ pour l'enfouissement et de 8€ à 11€ pour l'incinération) et ce malgré la baisse des tonnages (-4,44%).



2) La collecte des déchets verts et cartons en porte à porte

	Déchets Verts	Cartons
Tonnages 2022	382,34	149,82
Coût de traitement annuel	8 874,11€	15 015,71€
Valorisation matière		9 446,04€

Les déchets verts collectés en porte à porte sont dirigés vers la SARL BRAY COMPOST et les cartons vers IKOS ENVIRONNEMENT.

Le tonnage des déchets verts en porte à porte a baissé en 2022 de 65,6 tonnes par rapport à 2021 soit une baisse de 14,64% (447,94 tonnes en 2021).

Le tonnage des cartons en porte à porte a baissé en 2022 de 7,84 tonnes par rapport à 2021 soit une baisse de 4,97% (157,66 tonnes en 2021).

Le cours relatif à la valorisation des cartons a relativement baissé (17 650,84€ de valorisation en 2021).



3) Le tri sélectif "multi-matériaux"

Les emplacements dédiés au tri sélectif :

Le tri sélectif a été mis en place sur les trois territoires avec deux types de colonnes (verte pour le verre et jaune et/ou bleue pour les emballages et les papiers, des anciennes colonnes papier ont été adaptées pour les emballages suite à l'extension des consignes de tri et de nouvelles colonnes ont été acquises).

Depuis fin 2018, l'extension des consignes de tri est appliquée sur tout le territoire de la Communauté Bray-Eawy.

La collecte des colonnes est en régie sur toutes les communes du territoire et la prestation de tri des matériaux issus des colonnes est assurée par la Société VEOLIA au centre de tri de Sein' Estuaire du Havre pour les 31 communes du territoire et par le SMEDAR pour les 15 autres communes (secteur Saint-Saëns).

Pour les déchets recyclables, les ménages et les professionnels ont la même consigne de tri.

Dans les colonnes emballages et verre :



Du fait de l'extension des consignes de tri sur tout le territoire, validé par CITEO depuis le 29 octobre 2018, tous les emballages se trient **TOUS les emballages en plastique.**



Les moyens humains du service collecte PAV

Le service collecte des PAV (points d'apport volontaire) est composé de **2 agents en E.T.P.** (Equivalent Temps Plein) (2 chauffeurs)

Les moyens techniques

La Communauté Bray-Eawy possède un parc de **2 véhicules Grue** 1 porteur Mercedes jusqu'en juillet puis ensuite un porteur MAN et 1 porteur MAN.

Statistiques

Evolution des kilomètres parcourus par les équipes pour la collecte des PAV (Points d'apports volontaires)

Camion 1 AA-044-DN/GH-364-QB	Camion 2 FP-108-MJ	Total
39 888	44 741	84 629

Charges d'entretien par camion grue

	2022
Camion 1 achat 2009 puis achat en juillet 2022	15 379,37€
Camion 2 Achat 2020	11 527,93€
TOTAL	26 907,30€



Pour information en 2021, 41 943,84€ soit une baisse de 15 036,54€ (-35,85%) malgré de nombreux frais sur l'ancien camion grue avant changement fin juillet 2022.

Le camion GH-364-QB est aussi utilisé pour le transport des bennes en déchetterie de Neufchâtel en Bray vers les exécutoires (le coût indiqué est sur la globalité).

Sur toute la flotte de camions (OM et PAV) une économie de 56 266,96€ a été réalisée entre 2021 (128 989,12€) et 2022 (72 722,23€).

Suivi Quantitatif 2022

Voilà un suivi des tonnages collectés

	Verre	Emballages et papiers	Refus Tri	Refus Tri %	Total verre +emballages
Centre de tri Sein' Estuaire	845,48 (Chez Sibelco)	903,32	232,28	25,71%	1 748,80
SMEDAR	265,04	291,50	70,607	24,22%	556,54
TOTAL 2022	1 110,52	1 194,82	302,89	25,35%	2 305,34

Pour information en 2021, 1 096,46 T pour le verre (+1,28%) et 1 212,62 T pour les emballages (-1,47%).

Le coût du tri et de traitement des refus de tri s'élèvent à 271 868,75€ (242 491,51€ pour le tri et 29 377,24€ pour les refus de tri) soit une hausse de 42 149,25€ par rapport à 2021 (+48,77€/T TTC sur le coût de traitement du tri).
 Pour rappel pas de coût de tri ni de refus de tri sur la partie SMEDAR (pas de perception de valorisation).

Les recettes relatives à la valorisation de la collecte sélective ont rapporté la somme de 133 914,60€ soit un gain de 48 162,96€ par rapport à 2021 (hausse des cours).

Les enjeux liés au recyclage sont nombreux et essentiels car ce geste écocitoyen est au cœur de l'économie circulaire.

En réalisant un tri efficace, on agit tous et de manière significative :

- * on réduit l'impact de notre consommation sur l'environnement,*
- * on prélève moins de ressources naturelles,*
- * on assure aux industriels de recyclage les approvisionnements nécessaires à leurs usines et de ce fait préservent ou même créent des emplois.*



4) Les déchetteries communautaires

Type de déchets	Particuliers (= ménages)	Professionnels
Ferrailles	Apport à l'une des trois déchetteries	Apport à l'une des trois déchetteries (Conditions tarifaires et règlement intérieur)
Cartons ondulés (type déménagement)		
Meubles usagers (DEA)		
Déchets Dangereux des Ménages (DDM) Ou Déchets Diffus Spécifiques (DDS)		
Déchets d'Équipements Électroniques et Électriques (D3E)		
Déchets végétaux	Composteurs à domicile	Composteurs possible
Bois	Apport à l'une des trois déchetteries	Apport à l'une des trois déchetteries (Conditions tarifaires et règlement intérieur)
Déblais & Gravats (<i>"inertes"</i>)		
Encombrants		
Placoplâtre		

La terre et les déchets d'amiante sont refusés en déchetteries.



Horaires des déchetteries communautaires

	Déchetterie de Maucombe	Déchetterie des Grandes Ventes	Déchetterie de Neufchâtel en Bray
Lundi	9h-12h 13h30-17h30	13h30-17h30	8h-12h 13h30-17h30
Mardi	9h-12h 13h30-17h30	13h30-17h30	Fermée
Mercredi	Fermée	13h30-17h30	8h-12h 13h30-17h30
Jeudi	9h-12h 13h30-17h30	Fermée	8h-12h 13h30-17h30
Vendredi	9h-12h 13h30-17h30	13h30-17h30	8h-12h 13h30-17h30
Samedi	9h-12h 13h30-17h30	9h-12h 13h30-17h30	9h-12h 13h30-16h30
Dimanche	Fermée	Fermée	10h-12h

Moyens humains sur les déchetteries : 3 gardiens à plein temps, 1 gardien à 0,70 ETP soit 3,7 ETP.

Total = 8 070,64 tonnes/ 20 500 litres d'huile minérale et 3 960 litres de DASRI (2 839,65 tonnes sur Maucombe, 1 539,49 tonnes sur Les Grandes Ventes et 3 691,50 tonnes sur Neufchâtel en Bray).

Pour information en 2021, 8 412,72 tonnes (2 656,81 tonnes sur Maucombe, 1 684,59 tonnes sur Les Grandes Ventes et 4 071,32 tonnes sur Neufchâtel en Bray) soit une baisse de 342,08 tonnes (-4,067%).



Coût TTC de la collecte des déchets en déchetterie

	Maucombe		Les Grandes Ventes		Neufchâtel en Bray	
	Prestataire	Coût TTC	Prestataire	Coût	Prestataire	Coût
Encombrants /Non Incinérables	SMEDAR	105,5€ Maj de 25% si benne < à 3,8 T	IKOS ENVIRONNEMENT	137,71€		Régie
Gravats	LCJ DHONT	100€	LCJ DHONT	84,40€		Régie
Bois/ Incinérables	SMEDAR	105,50€ Maj de 25% si benne < à 2,3 T	IKOS ENVIRONNEMENT	156,50€		
Cartons	SMEDAR	105,50€ Maj de 25% si benne < à 0,54 T	VEOLIA	149,83€	VEOLIA	174,80€
Ferraille	LCJ DHONT		LCJ DHONT		LCJ DHONT	
Déchets verts	SMEDAR	105,50€ Maj de 25% si benne < à 2,5 T	VEOLIA	149,83€		Régie
DMS	SMEDAR	Mise à dispo caissons 156,16€ par Unité	TRIADIS	211€ DMS 90,73€ DASRI	TRIADIS	211€ DMS 90,73€ DASRI



Coût TTC du traitement des déchets en déchetterie

	Maucombe		Les Grandes Ventes		Neufchâtel en Bray	
	Prestataire	Coût TTC	Prestataire	Coût	Prestataire	Coût
Encombrants/ Non Incinérables	SMEDAR	141,39€	IKOS ENVIRONNEMENT	139,29€	IKOS ENVIRONNEMENT	139,29€
Gravats	LCJ DHONT		LCJ DHONT	2,11€	LCJ DHONT	2,11€
Bois/ Incinérables	SMEDAR	102,08€	IKOS ENVIRONNEMENT	35,05€		
Cartons	SMEDAR		VEOLIA		VEOLIA	
Ferraille	LCJ DHONT		LCJ DHONT		LCJ DHONT	
Déchets verts	SMEDAR	39,61€	VEOLIA	24,97€	BRAY COMPOST	23,21€
DMS	SMEDAR	Selon type de déchets	TRIADIS	Selon type de déchets	TRIADIS	Selon type déchets

Le volume des déchets verts pour les trois déchetteries confondues est de 2 457,48 tonnes soit 30,44% du volume total.

Le coût de collecte et traitement en déchetterie de Maucombe s'élève à 312 380,17€.

Le coût de collecte et traitement de la déchetterie des Grandes Ventes s'élève à 151 842,01€.

Le Coût de collecte et de traitement de la déchetterie de Neufchâtel en Bray s'élève à 270 310,53€.

Soit un total de 734 532,71€ (+9,45%).

Matières rachetées sur nos trois déchetteries :

	Maucombe	Les Grandes Ventes	Neufchâtel en Bray	Total tonnes	€
Ferrailles et batteries	117,80	50,72	130,18	298,70	40 778,33€
Cartons	61,51	39,62	113,92	215,05	5 360,21€

Pour information en 2021, 326,40 tonnes en ferrailles (44 688,58€) et 217,92 tonnes en cartons (6 550,19€).

Le SMEDAR ne reverse pas de valorisation pour les cartons.



Déchets d'équipements d'ameublement (DEA)

Il y a une benne Eco-mobilier dans les trois déchetteries communautaires. Ces bennes ont permis de valoriser 490,60 tonnes d'ameublement (182,84 tonnes en déchetterie de Maucombe, 56,46 tonnes en déchetterie des Grandes Ventes et 251,30 tonnes sur celle de Neufchâtel en Bray) contre 529,24 tonnes en 2021 et ont rapporté la somme de 11 485,73€ (2^e semestre 2021 et 1^e semestre 2022).

Pour la déchetterie de Maucombe, le SMEDAR a effectué un versement de 3760€.

Ces tonnages ne coûtent rien à la collectivité. Cela fait indirectement des économies car les déchets d'ameublement ne vont plus dans les encombrants.

Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE ou D3E)

Sur 2022, la collecte des déchets électriques et électroniques (D3E) et des lampes représente 186,12 tonnes. Ces tonnages ont rapporté la somme de 10 216,17€.

Les piles

En 2022, 801 kgs de piles ont été collectés.

Les pneus

Sur l'année 2022, 13,521 tonnes ont été évacuées soit l'équivalent de 2 000 pneus.

Le recyclage des pneus a permis d'économiser l'équivalent de 252 843 litres d'eau, 17 577 litres de carburant, 198 759 kwh.



5) Les Textiles TLC

En 2022, la collecte des TLC (Textile, linge de maison et chaussures) a permis de collecter 12,217 tonnes (6,489 tonnes en 2021) sur les 8 communes du territoire (Les Grandes Ventes, Ardouval, Pommeréval, Bellencombre, Sommary, Montérolier, Neufchâtel en Bray (gare) et Rocquemont).

Le Relais n'ayant pas communiqué ses chiffres pour les autres communes.

Textiles, Linge de Maison, Chaussures & Maroquinerie :	aux colonnes de tri textiles
<div data-bbox="183 784 359 974"> </div> <p>JE PEUX DÉPOSER TOUS MES TEXTILES ET CHAUSSURES MÊME USÉS OU DÉCHIRÉS :</p> <p><i>Juste démodés ou troués, tous mes articles peuvent être réutilisés ou recyclés, à condition qu'ils soient déposés propres et secs. Les chaussures s'attachent par paire. Tout doit être placé dans un sac bien fermé.</i></p> <div data-bbox="183 1052 359 1243"> </div> <p>JE NE DÉPOSE PAS D'ARTICLES HUMIDES !</p> <p><i>Les articles déposés mouillés, même s'ils sont juste humides risquent de contaminer tous les autres et de générer de la moisissure, rendant leur valorisation impossible.</i></p>	

6) Opération poules

En 2022, 178 poules ont été adoptées par 89 foyers.

3 poulaillers ont été gagnés par tirage au sort et 2 ont été attribués à des écoles (Montérolier et Pommeréval).

Le coût de cette opération s'est élevé à 3 247,37€.

7) Composteurs individuels pour les déchets verts

Partant du constat qu'il y a, en moyenne entre 25 et 30 % de déchets verts (pelouse,) dans nos poubelles. Une part importante de ces déchets pourrait être traitée et valorisée à domicile par le biais du compostage individuel. Cela permettrait la fabrication "maison" d'un amendement de jardin "naturel", à partir de ses propres déchets de cuisine et de ses épluchures de fruits ou fleurs fanées.



Depuis de nombreuses années les 3 ex collectivités et maintenant la Communauté Bray-Eawy propose la mise à disposition de composteurs individuels et de lombricomposteurs dans les foyers volontaires de son territoire.

L'intensification du compostage individuel peut donc permettre de maîtriser une partie des coûts de collecte et de traitement des déchets en essayant de limiter les quantités à éliminer pour préserver ainsi notre environnement. Le compost permet de détourner entre 60 à 80 kg de biodéchets par an par habitant.

La Communauté Bray-Eawy propose donc :

- * des composteurs de 320 litres,
- * des composteurs de 640 litres,
- * des lombricomposteurs (convenant essentiellement aux usagers qui ne disposent pas d'un jardin) avec la quantité de vers adaptée.

La Communauté Bray-Eawy peut proposer de :

Former les usagers sur la pratique du compostage, en leur expliquant recettes et astuces pour un compostage réussi.

Assurer une assistance technique.

Lors de la remise du matériel, une convention est remplie et des documents didactiques sur la pratique du compostage sont donnés à chaque usager volontaire.

Des composteurs sont proposés à l'achat pour revaloriser les déchets verts directement à domicile moyennant une participation de 15 à 25 € selon modèle.

En 2022, 31 composteurs (15 en 320 litres et 16 en 640 litres) ont été attribués à des foyers du territoire.



Récapitulatif coût de collecte et de traitement

	Coût de traitement
Ordures Ménagères	683 316,74€
Tri issu des PAV	271 868,75€
Déchets verts PAP	8 874,11€
Cartons PAP	15 015,71€
Déchetteries	734 532,71€
Total	1 713 608,02€

A ces coûts s'ajoutent les frais de réparations du matériel 72 722,23€, les frais de petits équipements, le carburant et le traitement des agents.

Récapitulatif recettes

Valorisation cartons en PAP	9 446,04€
Valorisation repreneurs recyclables	133 914,60€
Valorisation ferrailles/batteries	40 778,33€
Valorisation cartons déchetteries	5 360,21€
Soutien déchets ameublement (DEA)	11 485,73€+3 760€ SMEDAR soit 15 245,73
Soutien DEEE	10 216,17€
CITEO	168 779,56€
Régie cartes/composteurs	1 780,00€
Total	385 520,64€

